

L'affaire du Jardin botanique en bonne voie de règlement

Les autorités municipales, les principales intéressées, ne veulent point que l'institution subisse d'éclipse et risque de disparaître — Un appel mesuré et convaincant du Fr. Marie-Victorin — La sympathie de McGill et de Toronto — L'opinion de sir Frederick Banting — La collaboration fédérale à l'oeuvre du Jardin — Troisième centenaire de Montréal et soixante-quinzième anniversaire de la Confédération

Le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique et du Jardin botanique, donne ce matin à la Gazette une entrevue où il met les choses au point.

Personne ne songe à tendre des entraves sur la route des autorités militaires. L'Institut botanique ne fait pas exception à cette règle. Mais il ne serait justifiable de sacrifier le maintien et le développement du Jardin que si immeuble et terrain étaient indispensables à l'arme à laquelle on a proposé de les attribuer et qui semble être l'aviation militaire.

Le directeur de l'Institut note, au contraire, que les salles de conférences et les laboratoires, parfaitement adaptés à leur utilisation présente, ne le seraient pas pour un millier d'élèves. Et c'est d'un millier d'élèves-aviateurs qu'il s'agit, dit-on.

On trouve en bon nombre à Montréal de très vastes immeubles. Des conseillers municipaux prétendaient, hier, que nombre de fabriques sont actuellement désertes. Signalements, de plus, les vastes locaux du Stade, du Forum et, nous dit-on, de l'ancienne Arena Mont-Royal.

Du reste, puisqu'on prévoit une guerre longue, pourquoi ne point accepter ou, au moins, étudier la proposition publiée dans notre journal hier et qui émane des autorités municipales de Montréal, les propriétaires du Jardin?

A l'est du golf municipal, on pourrait installer non seulement une école militaire, mais un champ d'aviation. Et, la guerre terminée, cet aéroport militaire, devenu aéroport civil, rendrait d'excellents services à la métropole, à raison de sa parfaite accessibilité.

M. Mackenzie King songe déjà à la politique de rétablissement pour l'après-guerre. Cette préoccupation devrait marquer tous les actes importants des divers ministères. Ce serait s'y conformer que de pourvoir à l'utilisation permanente des organisations suscitées par la guerre.

Enfin, s'il faut absolument sacrifier un parc municipal ou des jardins publics à la nécessité de l'entraînement, on nous fait observer que l'île Sainte-Hélène peut l'être avec moins d'inconvénients pour la population et pour la jeunesse étudiante que le Jardin botanique. Là aussi l'accessibilité est grande. Les militaires s'y trouveraient isolés, incapables d'en sortir sans autorisation, puisque le seul moyen de communication avec la terre est par le pont Jacques-Cartier, qui peut être gardé. On nous dit que cette condition est précieuse pour la bonne discipline. De plus, dans l'île, on trouve déjà construits et achevés ou à peu près tous les locaux voulus: les vieilles casernes restaurées, le nouveau restaurant, qui est immense, et, sous le pont même, deux spacieuses salles qui peuvent s'adapter à toutes les fins désirables. Pour le terrain d'exercice, il y a les vastes pelouses du centre de l'île et enfin, si les autorités d'Ottawa répugnent à l'idée de construire un nouvel aéroport, celui de Saint-Hubert n'est qu'à quelques minutes en autobus de la sortie sud du pont Jacques-Cartier.

Le maire et la majorité du Comité exécutif et des conseillers municipaux, dont l'avis a du poids en l'affaire, puisqu'ils représentent les citoyens de Montréal, véritables propriétaires du Jardin, ont déjà pris une attitude qui est tout à leur éloge. Ils ne veulent pas que la population soit privée de ce jardin si utile, non seulement pour la récréation, mais aussi pour l'enseignement et la propagation de l'esprit civique.

Quelques-uns de nos administrateurs sont même d'avis que le gouvernement d'Ottawa, qui n'a pas pris une grande part au développement de cette magnifique institution, devrait — loin de l'entraver — s'y associer à fond. Il y a pour cela une raison de circonstance signalée par le commissaire Hector Dupuis. Dans deux ans — deux ans seulement! — c'est le troisième centenaire de la fondation de Montréal, mais c'est aussi le soixante-quinzième anniversaire de la Confédération. Donc, double motif pour que le gouvernement fédéral se montre généreux envers la ville de Montréal. Or, il a créé, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, le Parc des champs de bataille, dont il a fait depuis une des belles choses qui puissent se voir au Canada. Sa munificence devrait prendre ici une autre forme et aider à l'achèvement d'une oeuvre pacifique et qui profiterait non seulement à Montréal et à la province, mais à tout le pays.

* * *

De l'entrevue du Frère Marie-Victorin à la Gazette, dont nous venons de parler, traduisons au texte un passage:

"Je crois que de détruire froidement une institution éducative vivante pour créer à sa place une école d'aviation, si nécessaire soit-elle, c'est à l'encontre de la Loi des mesures de guerre et des déclarations souvent répétées du Très Honorable Mackenzie King, du Dr H. J. Cody, du Dr Wilder Penfield et autres intellectuels marquants du pays. Je suis sûr que mes collègues universitaires de McGill et de Toronto s'accordent à penser avec moi que nous devons préserver le moral du Home Front et la continuité des oeuvres de paix."

Nous serions étonné que cet appel trouvât autre chose qu'un écho vivement sympathique dans les milieux auxquels il s'adresse et où on a toujours fait preuve de hauteur de vue et d'impartialité dans les choses de l'éducation.

Nous doutons également que l'université McGill subisse d'une âme égale que l'on proposât de mettre en grave péril l'existence de l'une de ses plus brillantes écoles.

Quant à Toronto, on sait qu'un groupe de citoyens est à jeter les bases d'un jardin botanique, comme si, par un sens divinatoire, on avait prévu que celui de Montréal subirait des traverses très sérieuses. Mais dans les milieux universitaires de la Ville Reine, nombre de professeurs parmi les plus éminents, dont il suffit de nommer sir Frederick Banting, le célèbre découvreur de l'insuline, ont déjà manifesté, en termes chaleureux, leur enthousiasme pour l'oeuvre du Jardin botanique, utile à tout le monde scientifique. D'avance, on peut compter leur sympathie acquise à la cause de leur modeste autant qu'illustre collègue de Québec.

* * *

Tout s'arrangera, du reste. La diplomatie n'est interdite ni aux autorités militaires ni aux autres qui sont intéressées en cette affaire. Et la principale de ces intéressées, la ville de Montréal, n'a pas lieu de céder. Par ailleurs, M. King a ridiculisé par tout le pays, et avec combien de raison, la formule de son prédécesseur, qui voulait faire son chemin à coups de sappe — *blast our way*. Il saura, où cela est nécessaire, appliquer la pédale douce...

Louis DUPIRE

Le Devoir
Montréal

Vendredi
12 janvier

1940

Jardin-Botanique

12 janvier 1940

UQAM



Mise au point du frère Marie-Victorin quant à la possibilité d'utiliser le Jardin botanique de Montréal dans l'effort de guerre. *Le Devoir*, 12 janvier 1940.

Université du Québec à Montréal. Service des archives et de gestion des documents.
Fonds d'archives de la Société canadienne d'histoire naturelle, 15P2/262.